

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU  
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-  
RIMOUSKI, TENUE À LA SALLE PRINCIPALE DU CENTRE  
POLYVALENT, LE JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021 À 20h15.**

**Sont présent(e)s :**

M. Georges Deschênes	Sur place	Maire
M. Étienne Lévesque, conseiller :	Sur place	siège n° : 2
M. Stéphane Deschênes, conseiller	Sur place	siège n° : 3
M. Guillaume Lavoie, conseiller :	Sur place	siège n° : 4
M. Meggy Lévesque Parent, conseillère :	Sur place	siège n° : 5
M. Waren Soucy, conseiller :	Sur place	siège n° : 6

M. Frédérick Lee, directeur général et secrétaire-trésorier

**Est absent :**

M. Sylvain Deschênes, conseiller : Sur place siège n° : 1

Les membres du Conseil forment quorum.

**Ouverture de la séance**

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 20h22, aucune personne n'assiste à la séance.

**21-12-225 2- VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 156 du *Code municipal*, l'avis de convocation a été donné à tous les membres du conseil, au moins trois jours avant la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Étienne Lévesque

**QUE** les élus présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation le 13 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**21-12-226 3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2. Vérification de l'avis de convocation**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit pour la fin de décembre 2021**
- 5. Adoption du règlement 309-21 portant sur les prévisions budgétaires, la taxation et la tarification pour l'année 2022**
- 6. Vœux de Noël aux citoyens**
- 7. Période de questions portant exclusivement sur les points à l'ordre du jour**

## 8. Clôture et levée de l'assemblée

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Georges Deschênes,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Waren Soucy

**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-12-227

### **4- LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT POUR LA FIN DE DÉCEMBRE 2021;**

**ATTENDU QUE** la liste des comptes à payer en date du 16 décembre 2021 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

**ATTENDU QUE** cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

**ATTENDU QUE** la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Étienne Lévesque

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 16 décembre 2021 qui se résume comme suit et d'en autoriser le paiement;

Chèques #23517 à 23564	68 871.20\$
Prélèvements #2794 à 2797	3 308.12\$
<b>Total</b>	<b>72 179.32\$</b>

**QUE** le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-12-228

### **5- ADOPTION DU RÈGLEMENT 309-21 PORTANT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES, LA TAXATION ET LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2022**

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été déposé pour le projet de règlement # 309-21 portant sur les prévisions budgétaires, la taxation et la tarification pour l'année 2022 de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement a été déposé le 6 décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Deschênes

**QUE** le conseil municipal adopte le règlement # 309-21 portant sur les prévisions budgétaires, la taxation et la tarification pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**21-12-229 6- VŒUX DE NOËL AUX CITOYENS**

Les conseillers se joignent à monsieur le maire George Deschênes afin de souhaiter aux citoyens de Saint-Gabriel-de-Rimouski :

Le conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tient à souhaiter à tous ses citoyens et citoyennes un joyeux temps des fêtes. Nous avons un budget légèrement en hausse à cause de l'inflation, mais nous travaillerons fort afin de gérer de manière serrée.

Nous souhaitons aussi vous offrir notre soutien et nos pensées positives en ces temps de retour en force de la pandémie. Nous sommes derrière vous.

**7- PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

**21-12-230 8- CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guillaume Lavoie

**DE** lever l'assemblée il est 20h29.

\_\_\_\_\_  
Georges Deschênes  
Maire

\_\_\_\_\_  
Frédéric Lee  
Directeur général et secrétaire-  
trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Georges Deschênes  
Maire